

6 - Documents à présenter dans tous les cas au stade de l'attribution de marché : attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

7 - Renseignements complémentaires : dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il a contracté une assurance au titre de la responsabilité civile et la garantie décennale.

8 - Critères de sélection des candidats : garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.

9 - Critères d'attribution : dans le règlement consultable.

10 - Cautionnement et garanties exigés : si versement d'une avance de 5 %, garantie à première demande exigée à concurrence du montant de l'avance accordée.

11 - Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

12 - Mode de règlement du marché : les travaux, objet du présent marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et financés selon les modalités suivantes :

- délai global de paiement à 30 jours par virement administratif sur le budget voté en conseil municipal ;
- ressources propres ;
- prix révisibles ;
- intérêts moratoires au taux de refinancement de la BCE majoré de 8 points en cas de dépassement du délai global de paiement ;
- versement d'une indemnité de 40 € en cas de retard de paiement ;
- application des articles 110 à 131 du décret des marchés publics.

13 - Modification du marché : des modifications des marchés pourront intervenir en cours d'exécution, conformément à l'article 139 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

14 - Obtention du dossier : le dossier est téléchargeable gratuitement sur le site www.depoz.fr, ou vous pouvez le commander contre remboursement sous format papier auprès de Bureautique Service, 98, boulevard des Alliés, 70000 Vesoul, téléphone : 03.84.76.57.75, adresse mail : bureautique.service@wanadoo.fr

15 - Date limite et lieu de réception des offres : publication + 21 jours.

Les offres seront transmises sous pli cacheté par lettre recommandée, ou contre récépissé, avant la date limite.

La transmission électronique des offres n'est pas autorisée via le site Internet.

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

16 - Procédures de recours :

- instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles-Nodier, 25044 Besançon cedex 03, Email : greffe.ta-besancon@juradm.fr, tél. 03.81.82.60.00, fax : 03.81.82.60.01, <http://besancon.tribunal-administratif.fr/> ;
- service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles-Nodier, 25044 Besançon cedex 03, Email : greffe.ta-besancon@juradm.fr, tél. 03.81.82.60.00, fax : 03.81.82.60.01, <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

17 - Date limite d'envoi de l'avis de consultation : le 24 juillet 2018 avant 16 h.

897082300

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : SIGEUD, mairie de Magny-Vernois, 7, Grande Rue, 70200 Magny-Vernois.

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Guy DESCHAMBENOIT, président du SIGEUD.

Maître d'œuvre : E.V.I. Agence d'Epinal, 57, chemin de Failloux, BP 31 087, 88052 Epinal cedex 09.

Objet du marché : SIGEUD - Réhabilitation du poste de refoulement du Bourdieu et des ouvrages associés - Lure.

Le marché comporte 2 lots :

- lot n° 1 : canalisations d'eaux usées ;
- lot n° 2 : création d'un poste de refoulement.

Avis publics

EST REPUBLICAIN - 25106/2018

Communauté de communes Rahin et Chérimont - 70

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Prolongation de l'enquête publique pour d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Champagny

Par arrêté en date du 25 juin 2018, M. René GROSJEAN, président de la Communauté de communes Rahin et Chérimont ordonne la prolongation de l'enquête publique relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Champagny.

M. Guy BOURGEOIS est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du 16 avril 2018.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Champagny, du vendredi 6 au vendredi 27 juillet 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie :

- du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
- samedi et dimanche fermés.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Champagny les observations du public le vendredi 27 juillet 2018, de 15 h à 18 h.

Plus d'informations seront publiées sur les sites Internet de la commune et de la Communauté de communes Rahin et Chérimont, pendant la durée de l'enquête.

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie de Champagny, ou par courrier à transmettre à M. Guy BOURGEOIS, commissaire enquêteur, mairie, 70290 Champagny.

896747700

Vie des sociétés

VSDG

Société civile immobilière au capital de 2.000 euros
Siège social : 10, route de Champagnole, 39110 Salins-les-Bains

MODIFICATION

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 1^{er} juin 2018, a décidé de transférer le siège social au 4, rue Tourmante, 70190 Cromary et de modifier en conséquence les statuts.

La gérance

896438000

Lisez
nos petites annonces
classées



L'appli

similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Gérance : M. Raphaël DE OLIVEIRA, demeurant 8, rue Beauregard, 70190 Voray-sur-l'Ognon, est désigné statutairement en qualité de gérant pour une durée indéterminée.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Vesoul.

896651800



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (extrait) TRAVAUX

TERRITOIRE HABITAT (OPH) lance une consultation en procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour :

**DÉMOLITION DE 3 TOURS DE 75 LOGEMENTS
1 ET 2, RUE HENRI-DOREY ET 9, RUE ZAPOROJIE
À 90000 BELFORT - PROGRAMME 3113 - 3114 - 3117**

Avis complet sur : www.th90.fr

Dossier de consultation disponible sur : www.achatpublic.com
ou sur demande par mail à : marches@th90.fr

896791300



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (extrait) TRAVAUX

TERRITOIRE HABITAT (OPH) lance une consultation en procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour :

**RÉFECTION COUVERTURES TUILES, ZINGUERIES
À 90000 BELFORT ET 90300 CRAVANCHE
(PROGRAMME 8646)**

Avis complet sur : www.th90.fr

Dossier de consultation disponible sur : www.achatpublic.com
ou sur demande par mail à : marches@th90.fr

897031600

ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

863072800

Les journaux « L'Est Républicain et Vosges Matin » sont officiellement habilités à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Meuse, du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est 1.82€ HT pour l'année 2018.